

**11<sup>e</sup> édition des Journées africaines de l'arbitrage et de la médiation (Journées CPAM 2015)**  
**Douala, Hôtel Prince de Galles, 29-30 avril 2015**

**BULLETIN D'INSCRIPTION pour ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS**

Nom de la Structure: ..... Ville/Pays : .....

N° RCCM : ..... NIU : .....

Nom et fonction de la personne à contacter : .....

Adresse email et Tél : .....

**TARIF Entreprises/Administrations: 400 000 F CFA HT /Personne**

Inscrivons les personnes ci-après :

Noms et prénoms	Fonction
1.	
2.	
3.	
4.	
<p align="center">Soit ..... participants x 400 000 HT = .....</p> <p align="center">TVA (19,25%) = .....</p> <p align="center"><b>TOTAL TTC = ..... F CFA</b></p>	

- **Contrepartie du coût de l'inscription** : Le tarif ci-dessus comprend la participation au séminaire, les documents de travail, les utilitaires, les déjeuners et pause-café durant les 2 jours de séminaire. Les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge des participants.
- Pour tout besoin d'assistance (voyage, visa, hôtel) : Nous [contacter](#)

*DATE LIMITE : 25 AVRIL 2015*

Payable par Chèque

Virement<sup>1</sup>

Espèces

**Conditions particulières** : Les frais de participation sont payables au moment de l'inscription et, en tous les cas, au plus tard le 1<sup>er</sup> jour du séminaire. Ils resteront acquis pour toute annulation intervenant moins de 05 jours avant la date du séminaire. Toutefois une personne indisponible peut se faire remplacer par une autre de la même structure. L'inscription n'est enregistrée qu'après réception par le CADEV de la fiche d'inscription renseignée et dûment signée, et du justificatif du paiement des frais de participation.

**Date, signature et cachet**

<sup>1</sup> Nous demander les coordonnées Bancaires